

<p style="text-align: center;"><b>CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION</b> du portail famille de la commune de Nogent-sur-Marne</p>
---

## **PRÉAMBULE**

La commune de Nogent-sur-Marne propose un service en ligne permettant de simplifier les démarches des familles pour la gestion et le paiement des activités périscolaires et de la restauration de leurs enfants.

L'utilisation du portail est exclusivement réservée aux usagers inscrits à des activités et en ayant expressément accepté les modalités de fonctionnement, telles qu'elles résultent des règlements municipaux en vigueur et des clauses des présentes conditions générales d'utilisation.

Chaque structure d'accueil de petite enfance, de loisirs ainsi que les activités périscolaires ont un règlement interne fixant les conditions d'accès, délais de réservations-annulations .

L'utilisateur convient qu'il en a pris connaissance et qu'il en accepte toutes les modalités.

## **1. DÉFINITIONS**

Pour la compréhension et l'interprétation des présentes, les termes suivants auront la signification ci-après :

**Données Personnelles** : désigne les informations personnelles que l'utilisateur a enregistrées lors de son inscription aux services du Portail Famille proposés par la Ville de Nogent-sur-Marne et/ou fournies dans le cadre de l'utilisation des services.

**Formulaire** : désigne le formulaire d'inscription ou de demande d'informations que l'utilisateur doit impérativement compléter pour pouvoir bénéficier des services du portail famille de la Ville de Nogent-sur-Marne en ayant pris connaissance des présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU).

**Identifiant /code famille** : désigne une suite numérique ou alphanumérique remise à chaque utilisateur après son inscription aux services du Portail Famille et permettant d'accéder aux services proposés par la Ville de Nogent-sur-Marne.

**Portail Famille** : désigne le site web exploité par la Ville de Nogent-sur-Marne et mis à la disposition du public par le biais d'Internet à l'adresse <http://www.ville-nogentsurmarne.fr>.

**Utilisateur / usager** : désigne la personne physique, majeure et capable, utilisant les services offerts par la Ville de Nogent-sur-Marne sur le Portail Famille.

## **2. OBJET DES CONDITIONS GÉNÉRALES**

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation ont pour objet de définir les termes et conditions dans lesquelles la commune de Nogent-sur-Marne fournit les services du Portail Famille aux utilisateurs.

### **3. ACCEPTATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION**

L'utilisateur, déclare avoir pris connaissance et avoir accepté expressément et de manière inconditionnelle les présentes Conditions Générales d'Utilisation en vigueur au jour de l'accès au portail famille de la Ville de Nogent-sur-Marne et aux services offerts par ce site.

La Commune se réserve le droit d'apporter aux présentes conditions d'utilisation les modifications qu'elle jugera utiles et s'engage à communiquer à l'utilisateur les nouvelles dispositions, qu'il devra approuver au moyen de (préciser si case à cocher...). Les CGU sont opposables pendant toute la durée d'utilisation du portail famille.

### **4. PRINCIPES D'UTILISATION DU PORTAIL PAR L'USAGER**

#### **4.1. Identification de l'utilisateur**

L'utilisateur du portail correspond à une personne physique. Cet utilisateur est identifié par une adresse courriel unique (identifiant) à laquelle est associé un mot de passe.

Cet identifiant se voit associer des droits de réservation et d'annulation d'activités pour l'/les enfant(s) préalablement désigné(s).

Cet identifiant assure par ailleurs la traçabilité des opérations de réservation, annulation, paiement et de modification des informations. En cas de contestation, ces éléments tracés seront reconnus comme éléments de preuve, aussi bien à la charge de la Ville que de l'utilisateur.

#### **4.2. Règles d'utilisation de sécurité et de bon usage**

L'utilisateur s'engage à préserver la confidentialité de son mot de passe et de son Identifiant afin d'éviter toute utilisation non autorisée par un tiers. Tout accès au portail famille avec le mot de passe d'un utilisateur est réputé réalisé par ce dernier.

Il est le seul responsable de la diffusion de cet identifiant à d'autres utilisateurs et, en cas de divulgation de son mot de passe à un tiers, sera tenu responsable de toutes les infractions aux présentes Conditions Générales d'Utilisation commises par ce dernier.

L'utilisateur s'engage à avertir immédiatement la commune de toute utilisation non autorisée de ses informations, la Collectivité ne pouvant être tenue responsable des dommages causés par l'utilisation du mot de passe par une personne non autorisée.

De manière générale, la Commune ne pourra être tenue responsable de toute perte ou dommage survenu en raison du manquement aux obligations de confidentialité incombant à l'utilisateur.

#### **4.3. Informations liées à l'utilisateur et à sa famille**

La famille de l'utilisateur est inscrite dans la base de données « famille » de la Ville. L'utilisateur a la possibilité de visualiser les données de son dossier et ainsi de vérifier que les services municipaux disposent d'informations à jour telles que le numéro de téléphone, l'adresse et les personnes contacts habilitées à prendre en charge les enfants au terme des activités auxquelles ils sont inscrits.

#### **4.4. Mise à jour des coordonnées personnelles et de la fiche famille**

L'utilisateur s'engage à veiller à ce que les informations communiquées aux services municipaux soient exactes, complètes et à jour et à effectuer, le cas échéant, les modifications nécessaires à cette fin.

Il appartient à l'utilisateur d'informer les services municipaux de toute modification de ses coordonnées (notamment téléphoniques) et de tout changement affectant sa situation familiale ou la liste des personnes autorisées à venir chercher les enfants à la fin des activités.

Certaines de ces modifications peuvent être effectuées depuis le portail famille ; d'autres devront être faites directement auprès des services municipaux.

La commune ne pourra être tenue responsable de tout acte résultant d'un défaut d'information (coordonnées obsolètes) imputable à l'utilisateur.

## **5 - DROITS DES UTILISATEURS**

### **5.1. Information et communication**

La commune s'engage à mettre en œuvre l'information et la communication nécessaires à une bonne utilisation du portail famille par les usagers et à être à l'écoute des utilisateurs.

### **5.2. Traitement des données à caractère personnel**

La Ville de Nogent-sur-Marne collecte les informations fournies par les utilisateurs aux seules fins d'assurer le fonctionnement des services offerts par le Portail Famille et à une recherche statistique.

La Commune s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires permettant de garantir la sécurité et la confidentialité des informations fournies par l'utilisateur.

La Ville de Nogent-sur-Marne s'engage à n'opérer aucune commercialisation des informations et documents transmis par les usagers au moyen du portail famille et à ne pas les communiquer à des tiers.

### **5.3 Droits d'accès, de rectification et d'opposition**

La Commune garantit aux usagers les droits d'accès, de rectification et d'opposition prévus par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles.

L'utilisateur peut exercer son droit d'accès et de demande de rectification des données personnelles le concernant en adressant une demande écrite à la Maison de la Famille ou un simple courriel à : [accueil.mdlf@ville-nogentsurmarne.fr](mailto:accueil.mdlf@ville-nogentsurmarne.fr). Une réponse est apportée dans le délai d'un mois, ce délai pouvant être prolongé si des informations complémentaires lui sont demandées ou si sa requête nécessite un traitement particulier par le responsable du fichier.

L'absence de réponse dans le délai d'un mois à compter de la réception de la demande vaut rejet de cette dernière.

Il appartient à l'utilisateur de présenter sa réclamation à la CNIL.

## **6. DISPONIBILITÉS DES SERVICES**

La Ville de Nogent-sur-Marne s'astreint à une obligation de moyen en termes d'accessibilité de service et met en place les structures nécessaires pour rendre le portail famille accessible à toute heure.

Néanmoins la Ville peut suspendre cet accès sans préavis notamment pour des raisons de maintenance et de mise à niveau. Un message mentionnant l'indisponibilité du service est alors affiché. L'indisponibilité du portail famille n'ouvre droit à aucune indemnité.

De même, la Ville de Nogent-sur-Marne ne saurait être tenue pour responsable en cas de dommage résultant de causes techniques et notamment de l'indisponibilité du portail famille et de tout défaut affectant le fonctionnement de celui-ci.

Par ailleurs, la Commune se réserve le droit de refuser à tout utilisateur l'accès à tout ou partie du portail famille et ce, unilatéralement et sans notification préalable, si son compte fait l'objet d'une utilisation frauduleuse, illicite ou contraire aux présentes Conditions Générales d'Utilisation.

L'utilisateur reconnaît que la Ville de Nogent-sur-Marne ne pourra être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect survenu en raison de la suppression de l'accès de l'utilisateur au portail famille.

## **7. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

L'utilisateur reconnaît que la Ville de Nogent-sur-Marne est seule propriétaire des Droits de Propriété Intellectuelle afférents au Portail famille.

Aucune disposition des présentes Conditions Générales d'Utilisation ne pourra être interprétée comme conférant à l'utilisateur une licence sur les Droits de Propriété Intellectuelle.

La commune ne concède à l'utilisateur qu'une autorisation de visualisation de son Portail Famille et de son contenu, et ce, à titre personnel et privé, à l'exclusion de toute visualisation ou diffusion publique.

Par conséquent, toute représentation, reproduction ou extraction non autorisée par la Ville de Nogent-sur-Marne du portail famille est strictement interdite sous peine de poursuites judiciaires. Le contrevenant s'expose à des sanctions civiles et pénales et notamment aux peines prévues aux articles L. 335.2 et L. 343.1 du Code de la Propriété Intellectuelle

## **8. SERVICES ACCESSIBLES DEPUIS LE PORTAIL**

### **8.1 Réserve, modification, annulation d'activités**

Au travers du portail famille l'utilisateur peut :

- réserver les activités périscolaires (accueil de loisirs, restauration, étude, ..)
- modifier ces réservations
- annuler ces réservations

### **8.2 Paiement de vos factures en ligne**

Dans le cadre des opérations de paiement électronique, la plateforme de télépaiement en ligne de la Direction Générale des Finances Publiques, TIPI, assure l'ensemble de la chaîne de sécurité par le biais du kit de paiement internet accrédité par le Ministère de l'Économie et des Finances pour le compte de la Ville de Nogent-sur-Marne.

L'utilisateur peut payer ses factures depuis le portail famille : cette opération s'apparente à un paiement en ligne.

La DGFIP garantit notamment l'authentification du serveur de paiement électronique, protège la circulation de vos coordonnées bancaires sur internet et réalise les contrôles de cohérence sur ces coordonnées.

### **8.3 Suivi de la consommation**

- suivre les consommations des mois précédents
- consulter l'historique des factures et des règlements

## **9. SUPPORT TECHNIQUE**

En cas de problème, l'utilisateur est invité à transmettre un courriel à l'adresse suivante : [accueil.mdlf@ville-nogentsurmarne.fr](mailto:accueil.mdlf@ville-nogentsurmarne.fr).